

Rembourser ses dettes passées ou emprunter pour le présent : lequel choisir?

À la fin de vos études, il est souvent difficile de concilier dettes, loisirs et économies : le coût de vos études semble vous limiter dans vos faits et gestes, vos revenus sont peu élevés et, disons-le, la réalité de la retraite semble bien éloignée.

Mais qui a dit qu'il était impossible d'épargner, d'effectuer des remboursements et de profiter du moment présent simultanément? Voici quelques pistes de solution – non exhaustives – qui sauront vous guider. Prenez toutefois note que seul l'établissement préalable d'un budget détaillé vous permettra de mettre à profit les conseils qui suivent. À cet effet, consultez notre chronique « L'art d'établir votre budget ».

Piste de solution 1 : les stratégies de remboursement d'emprunts actuels

Chaque type d'emprunt devrait amener une stratégie de remboursement différente.

Ainsi, il est conseillé de rembourser les emprunts dont les intérêts ne sont pas déductibles d'impôt à l'aide de liquidités, ce qui inclut vos placements hors REER :

- carte de crédit
- prêt personnel
- prêt contracté pour l'achat d'une automobile

On dit également préférable de rembourser les emprunts dont les intérêts sont déductibles d'impôt à l'aide de revenus fixes :

- prêts contractés pour gagner un revenu d'entreprise ou un revenu tiré d'un bien (actions, obligations, fonds)

Important : malgré votre volonté de rembourser rapidement vos emprunts, qui est un objectif fort louable, il est déconseillé d'agir au détriment de votre qualité de vie. Si vous avez besoin d'aide dans l'établissement de vos modalités de remboursement, n'hésitez pas à consulter un conseiller.

Piste de solution 2 : la décision d'emprunter

Avant même de penser emprunter, peu importe la raison, vous devez évaluer votre capacité d'emprunt en établissant l'impact d'un tel emprunt sur votre budget actuel (voir notre chronique « L'art d'établir votre budget »).

Une fois le tout établi, divers éléments influenceront le choix de votre prêt :

- le terme et le taux d'intérêt

Un terme court (de 30 jours à un an) offre habituellement un taux d'intérêt plus bas que celui des termes plus longs. Toutefois, il amène le risque des hausses de taux. Ainsi, un terme de trois à cinq ans offre une tranquillité d'esprit certaine, spécialement lorsque le budget est serré.

Important : choisir le terme de votre prêt en fonction du taux d'intérêt offert peut être une stratégie risquée. Il est préférable d'anticiper les impacts possibles d'une hausse des taux sur votre budget.

- la fréquence des versements

Les versements hebdomadaires ou aux deux semaines permettent de rembourser plus rapidement un emprunt grâce à un versement annuel plus élevé.

Important : il est déconseillé de choisir de tels versements si votre salaire est versé mensuellement. Vos paiements devraient toujours être rattachés à vos entrées de fonds, par exemple vos revenus d'emploi.

Piste de solution 3 : pêle-mêle

- Lorsque vous contractez un prêt pour une auto, le terme ne doit pas dépasser la durée de vie normale d'une auto, soit quatre ans, étant donné que les véhicules automobiles se déprécient rapidement.
- Lorsque nécessaire, contracter un prêt pour payer le solde de votre carte de crédit peut vous permettre d'éviter les frais plus élevés exigés sur les soldes impayés des cartes de crédit.
- Lors d'achat de mobilier, les offres proposant de payer sans intérêt un an après l'achat sont souvent plus chères, alors soyez vigilant.

Des questions?

Les institutions financières demeurent de très bons guides pour répondre à vos questions au sujet des emprunts. Alors n'hésitez pas à vous informer auprès d'un conseiller.